

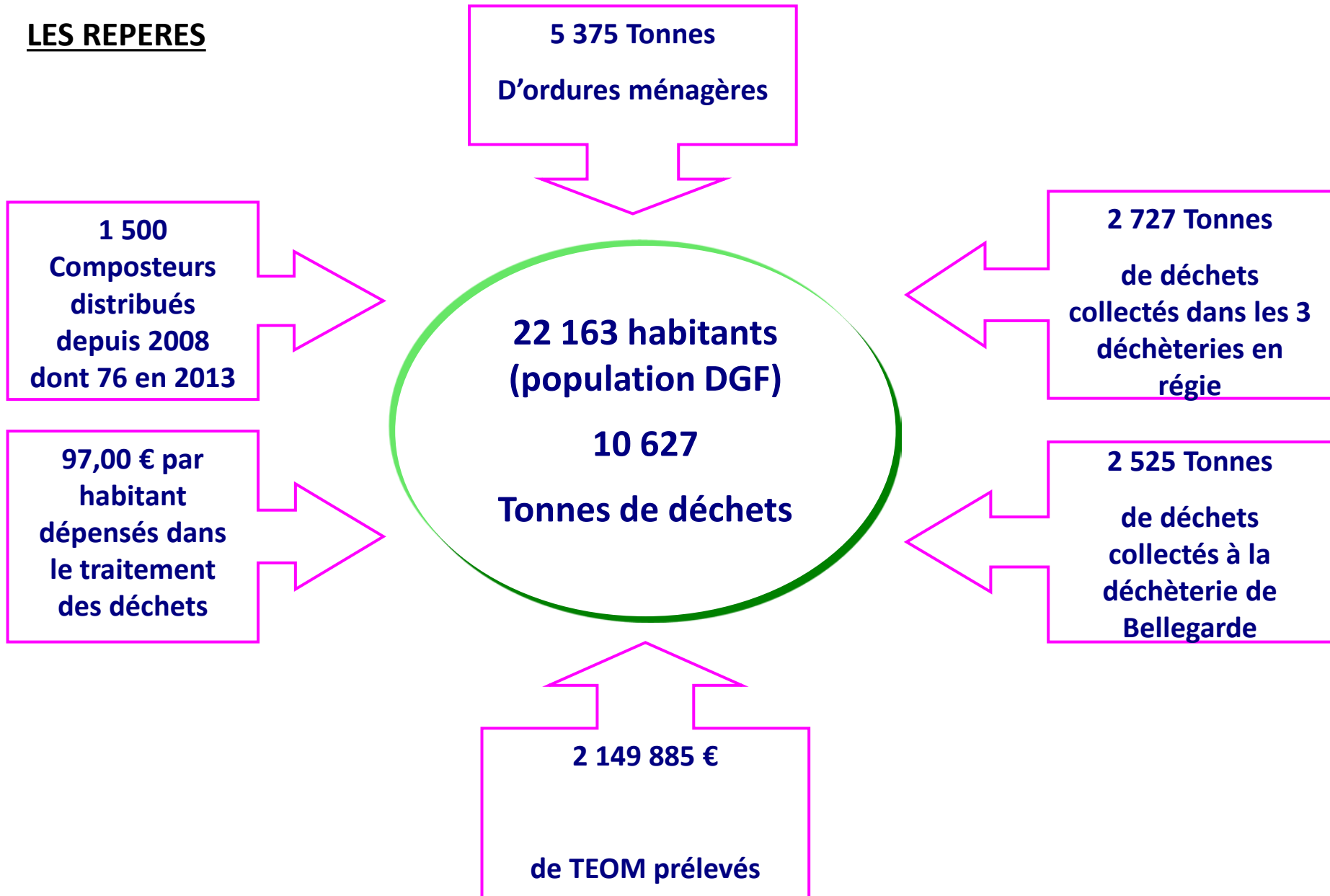


# **PÔLE TECHNIQUE**

## **Gestion des Déchets Ménagers**

**Rapport d'activité**  
**2013**

## LES REPERES



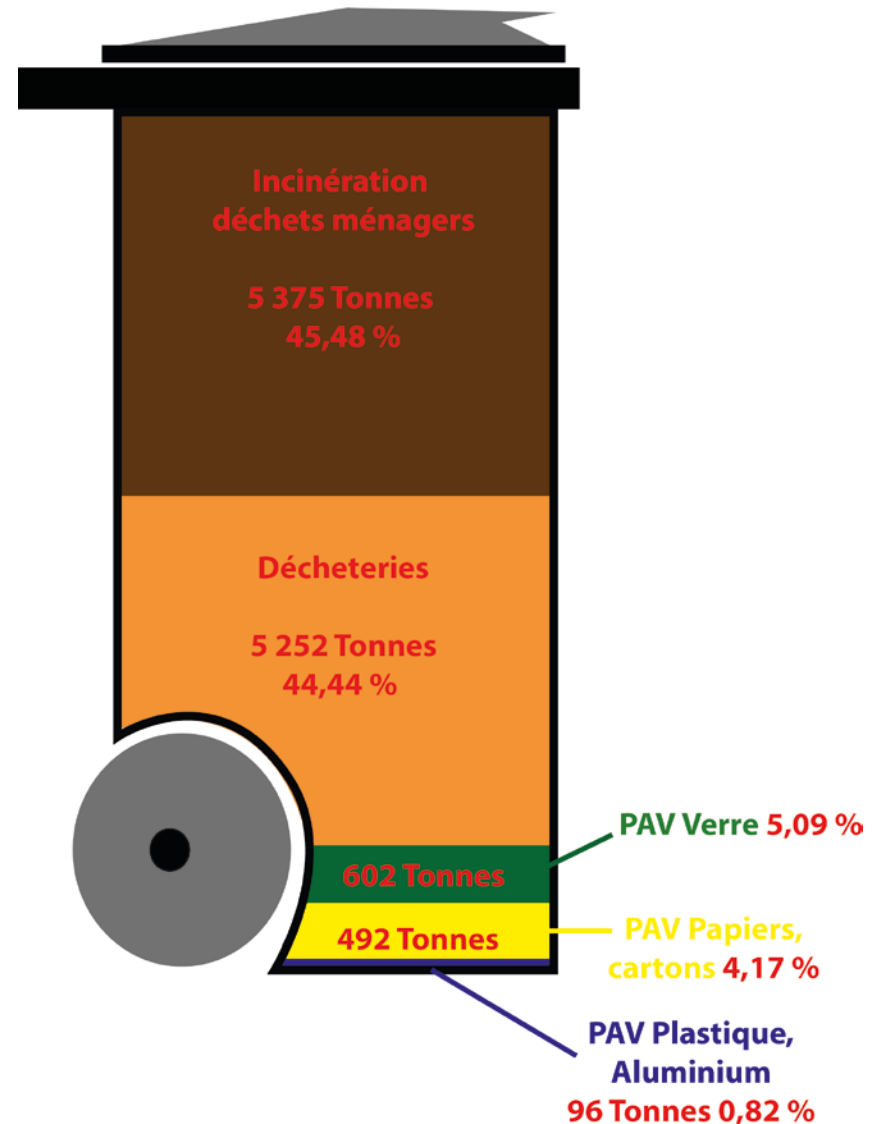
# 11 817 Tonnes de déchets ménagers

La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est assurée par Veolia depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009. L'ensemble de la Communauté de Communes bénéficie de ce service pour un montant global de **495 136 € TTC**

En 2013, les ordures ménagères représentent **5 375 tonnes** soit une diminution de 5% par rapport à 2012.

La collecte du reste des déchets se fait en apport volontaire

- Aux points verts, PAV pour les déchets recyclables (81 sur le territoire).
- Dans les 4 déchèteries de la CCPB à Bellegarde, Châtillon, Champfromier, et Injoux-Génissiat.



## FAITS MARQUANTS

Nouveaux marchés de collecte et traitement des déchets pour les déchèteries attribués à SITA SUEZ pour les DEM et TRIADIS pour les DMS pour une durée de 2 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013

Mise en place du tri sélectif sur le marché de Bellegarde le 18 avril 2013

La collecte des cartons sur l'ensemble des déchèteries est reprise par EXCOFFIER le prestataire du SIDEFAGE à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013

Audit réglementaire technique et sécuritaire des 3 déchèteries en régie réalisé par SITA SUEZ en décembre 2013

Formation des agents d'accueil des déchèteries sur les techniques d'exploitation et sur les connaissances des filières de traitement en novembre 2013

De plus en plus d'effractions et de vandalisme sont constatés dans les 3 déchèteries en régie d'où une réflexion sur la mise en place de la vidéo surveillance

## CARACTERISATION VERDICITE

VerdiCité mène une campagne de caractérisation des déchets jusqu'en 2015 pour le SIFEAGE. Le rapport montre que 60 % des gisements prélevés peuvent éviter l'incinération. Le tri, les collectes spécifiques ou le compostage réduisent efficacement ce volume de déchets.

Ces résultats permettent d'orienter les campagnes de prévention et de communication en fonction des gisements les plus importants.

**DECHETS MENAGERS RESIDUELS (incinérés) : 4,5%**

**COMPOSTAGE : 22%**

**PAPIER / CARTONNETTES / BRIQUES ALIMENTAIRES : 21,4%**

**VERRE : 6,2%**

**PLASTIQUE / ALUMINIUM 5,2%**

**AUTRES COLLECTES (2,7%)**

Les gisements restent stables par rapport à l'année 2012

## PREVENTION

Consciente des efforts réalisables, la CCPB distribue gratuitement des composteurs aux habitants qui en font la demande. Le SÍDEFAGE soutient cette opération avec un guide composteur qui conseille les acquéreurs pour une utilisation optimale. L'opération porte ses fruits car la collectivité a épuisé son stock de 1500 composteurs.

Le SÍDEFAGE agit également grâce à ses ambassadeurs du tri. Ils mènent des actions auprès des populations locales. Concrètement, ils interviennent auprès des enfants dans les écoles. Les adultes sont sensibilisés au cours de campagnes de porte-à-porte. Les marchés et les manifestations (sportives ou festives) des communes sont aussi l'opportunité de rencontrer la population afin d'échanger à propos des consignes de tri et du recyclage des déchets.

Par ailleurs, le SÍDEFAGE optimise la collecte des points d'apport volontaire en puçant les conteneurs. Ce dispositif permettra d'éviter les collectes inutiles et d'avoir un suivi de l'efficacité des points d'apport.

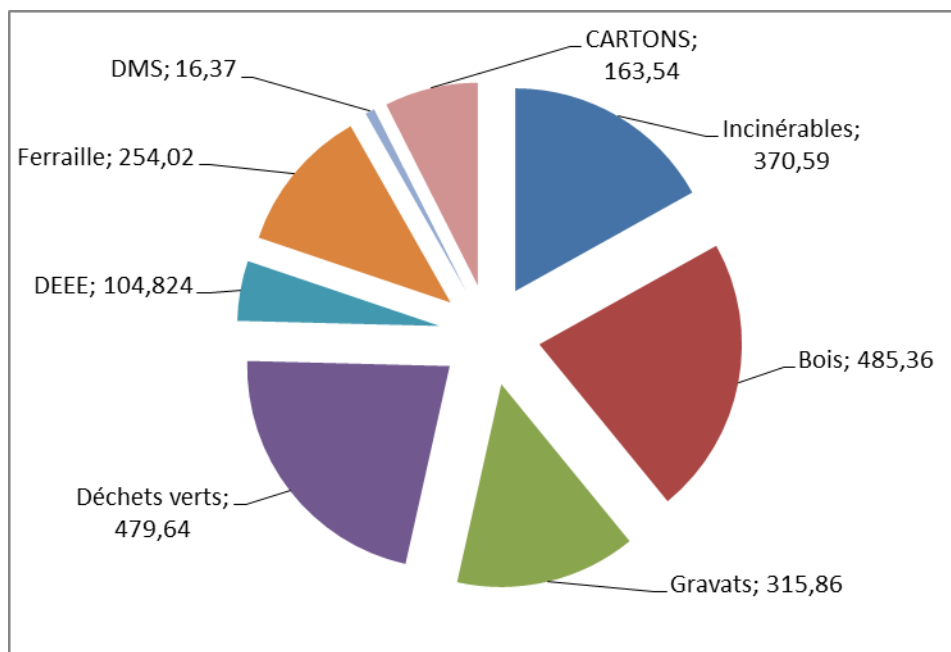
Mise ne place du Tri sur le marché de Bellegarde depuis le 18 avril : moins de 300kg incinérés au lieu de 1500 kg par marché

# DECHETERIE DE BELLEGARDE

Fréquentation :

	Particuliers	%	Profession	%	Ville de BELLEG	%	TOTAL
2012	24 206	93,34	1 055	4,07	671	2,59	25 932
2013	25 401	94,22	1 100	4,08	548	2,03	26 959

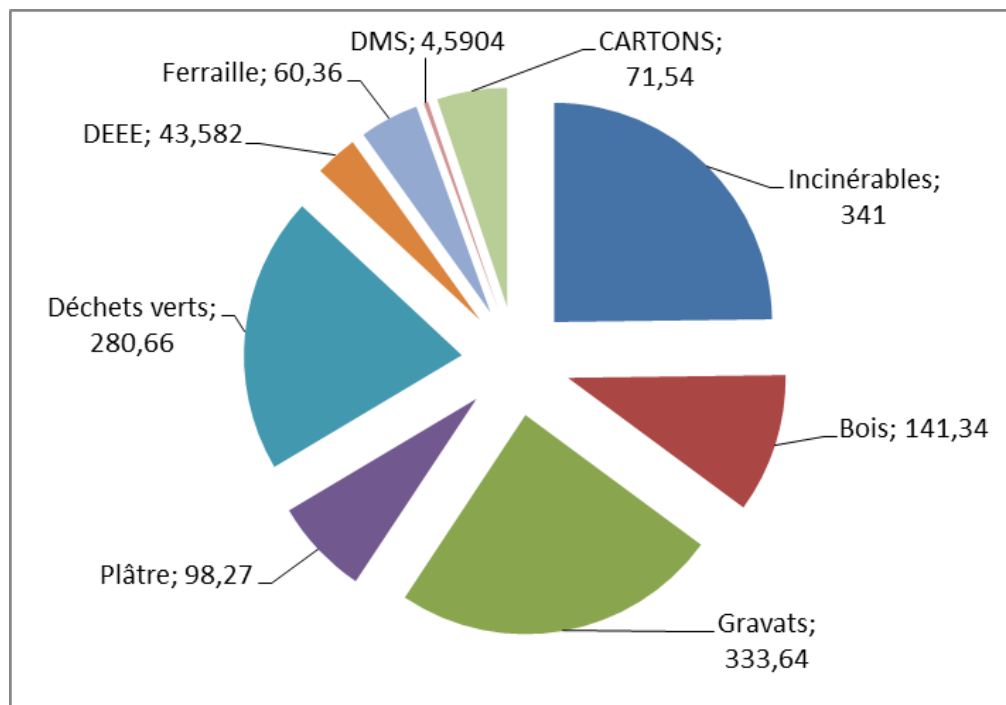
Tonnages collectés en 2013 : 2 190 tonnes



## DECHETERIE DE CHATILLON EN MICHAILLE

Déchets acceptés : Ferraille, Bois, Cartons, Incinérables, Gravats, Déchets Verts, Plâtre, Huiles végétales et de moteur, Déchets Ménagers Spéciaux, Déchets d'Équipement Électrique et Électronique.

Tonnages collectés en 2013 : 1 375 Tonnes

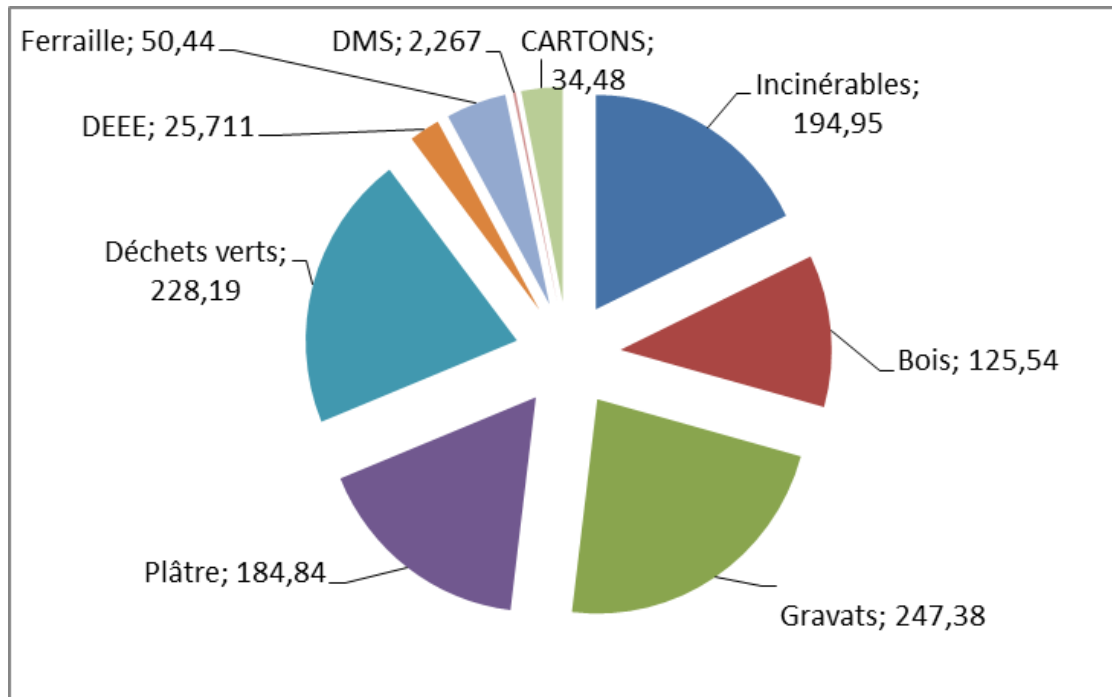




## DECHETERIE D'INJOUX-GENISSIAT

Déchets acceptés : Ferraille, Bois, Cartons, Incinérables, Gravats, Déchets Verts, Plâtre, Déchets Ménagers Spéciaux, Déchets d'Équipement Électrique et Électronique.

Tonnages collectés en 2013 : 1 093 tonnes

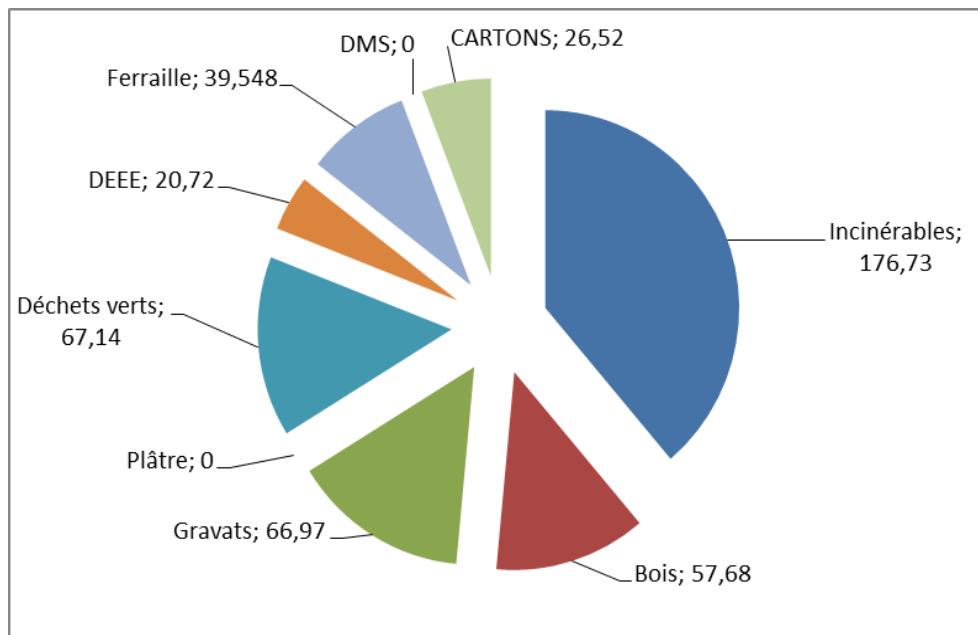


## DECHETERIE DE CHAMPFROMIER

Déchets acceptés : Ferraille, Bois, Cartons, Incinérables, Gravats, Déchets Verts, Déchets d'Équipement Électrique et Électronique.

*A noter : La déchèterie de Champfromier n'est pas équipée pour les DMS. Le gardien les accepte tout de même, puis les transfère vers la déchèterie de Châtillon.*

Tonnages collectés en 2013 : 469 tonnes



## VALORISATION MATIERES

Le **SIDEFAGE** gère la collecte des déchets recyclables provenant des points d'apport volontaire. Ils sont évacués vers des filières habilitées à recycler les déchets. Ci-dessous, l'évolution des tonnages recyclés entre 2012 et 2013 :

	Papier Carton	Plastique Métal	Verre
2012	764 T	85 T	583 T
2013	787 T	96 T	602 T
En Kg/Habitant 2013	35.5 kg	4.33 kg	27.1 kg
Evolution tonnages	+ 3,1%	+13,2%	+3.3%

*A noter : les tonnages papier carton comprennent la collecte des bennes des quatre déchèteries pour un poids de **296 tonnes**.*

Comme expliqué plus haut, les habitants peuvent demander gratuitement un composteur individuel. Cette réduction de déchets est difficilement quantifiable. Elle se manifeste uniquement dans les campagnes de caractérisation VerdiCité par la réduction de la part des déchets *putrescibles* dans les ordures ménagères.

Par ailleurs, les déchets verts apportés en déchèterie sont aussi compostés à **Surjoux Compost** selon un processus industriel.

En 2013, Surjoux Compost a valorisé **1 278 tonnes** de déchets verts produits par la CCPB soit une augmentation de **10,8 %** par rapport à 2012.

## LES DEPENSES

### Les ordures ménagères

Veolia assure la prestation d'enlèvement des Ordures Ménagères en porte-à-porte et l'acheminement jusqu'à l'usine du SIDEFAGE. En voici les coûts :

	Prix annuel TTC
Forfait 2012	480 474,54 €
Forfait 2013	495 136,86 €
Evolution 2012-2013	+3 %
Coût/habitant 2013	22,34 €

### La déchèterie de Bellegarde

L'exploitation de la déchèterie et les enlèvements de bennes sont les deux prestations facturées par Veolia. Les coûts se répartissent comme suit :

Bellegarde	Exploitation	Enlèvements	Total
2012	301 010 €	207 988 €	508 999 €
2013	302 236 €	216 876 €	519 112 €
Coût/habitant 2013	13,63 €	9,78 €	23,41 €
Evolution coût 2012-13	+ 0,4 %	+ 4.2	2%

## Les déchèteries en régie

La CCPB gère directement l'exploitation des déchèteries de Châtillon-en-Michaille, Champfromier et Injoux-Génissiat. La société Sita Mos gère les enlèvements de bennes sur appel des agents.

Déchèterie de Châtillon	Exploitation
2012	67 529 €
2013	94 761 €
Déchèterie Champfromier	Exploitation
2012	40 197 €
2013	46 715 €
Déchèterie Injoux	Exploitation
2012	61 425 €
2013	95 767 €
Coût/habitant 2013	10.70 €

## Le SIDEFAGE

Le SIDEFAGE facture à la CCPB les prestations suivantes :

- Incinération des ordures ménagères, des déchets encombrants ménagers et des refus de tri.
- Compostage des déchets verts
- Contribution à la collecte sélective
- Taxes Générales sur les Activités Polluantes

Le prix des prestations a sensiblement diminué par rapport à l'année 2012. Cela explique donc la diminution des coûts.

Prix à la tonne	OM & refus de tri	DEM	Déchets verts
Prix TTC/tonne 2012	98,65 €	110,42 €	57,99 €
Prix TTC/tonne 2013	98,31 €	108,04 €	55 €
Evolution	-0,3 %	-2,1%	-5,1%

Factures	OM/RT	DEM	Déchets verts	Coll.sélective*
*Lé Total 2013	558 699 €	113 873 €	86 888 €	27 703 €

2013.

Le SIDEFAGE a globalement facturé **787 163 €** à la CCPB en 2013 soit **35,52 € par habitant**.

## En résumé

La somme des coûts de gestion énoncée ci-dessus représente un total de **2 038 654 €** soit **91,98 €** par habitant. On constate donc une baisse globale de **5.5%** entre 2012 et 2013.

## LES RECETTES

### La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le Conseil de Communauté a institué deux zones de perception de la TEOM en fonction du service rendu. Les taux correspondants s'élèvent respectivement à 11,70 % pour la zone 1 (ramassage 2 fois par semaine à Bellegarde) et 10,65 % pour la zone 2 (ramassage 1 fois par semaine sur le reste du territoire).

	2012	2013
Population DGF	21 961	22 163
TEOM	2 097 593 €	2 149 885 €
TEOM/habitant	95,51 €	97 €

### La compensation du SIDEFAGE

Le SIDEFAGE reverse chaque année une compensation incitative en fonction des performances de tri constatées. Il s'agit d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 4 € par habitant.

	2012	2013
Compensation	43 922 €	22 163
Compensation/habitant	2 €	1 €

### La redevance sur la CCPG

Les habitants de Chézery et Léaz bénéficient d'une dérogation pour utiliser les déchèteries de la CCPB. La Communauté de Communes du Pays de Gex contribue donc aussi au financement du service à hauteur de **47 150 €** en 2013 (pour mémoire, 44 568 € en 2012).

### **La Redevance Spéciale**

Les entreprises et les bâtiments publics payent une redevance quand l'enlèvement des ordures se fait via le service de la CCPB.

La somme de ces contributions représente **23 887 €** en 2013 (pour mémoire, 24 306 € en 2012)

### **Le rachat des DEEE**

Eco-Systèmes valorise les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques. Cette prestation permet de recevoir un soutien financier de la part de l'organisme. La CCPB a reçu **6 503 €** grâce aux **194,8 tonnes** de DEEE valorisées en 2013. Eco-Systèmes prend en charge les coûts de collecte et de traitement.

### **Le rachat de la ferraille**

Le rachat de la ferraille collectée dans les déchèteries entraîne une recette de **6 057 €** en 2013.

### **En résumé**

Ces différents revenus représentent une recette totale de **2 255 645 €** soit **101,78 €** par habitant.